



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B449

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Animation autour de la réhabilitation du siège du Grand Site Sainte Victoire – Attribution d'une subvention

Le 24 septembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 18 septembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence donne pouvoir à GALLESE Alexandre – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(e)s :

CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

06_1_02

BUREAU DU 24 SEPTEMBRE 2015

Rapporteur : Mireille JOUVE

Co-rapporteur : Robert CHARDON

Politique publique : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets

Thématique : Environnement

Objet : Animation autour de la réhabilitation du siège du Grand Site Sainte Victoire – Attribution d'une subvention

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le Grand Site Sainte Victoire, installé dans un bâtiment d'intérêt patrimonial, réhabilité depuis 2 ans dans le cadre d'une démarche environnementale et énergétique exemplaire, organise des animations pour faire connaître les techniques utilisées et les résultats obtenus. Il sollicite la CPA pour coordonner ce cycle d'animation auprès des professionnels du bâtiment, des institutions, et des étudiants. Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 € pour terminer ce programme.

Exposé des motifs :

Ce dossier s'inscrit dans la suite du projet d'animation «Les rendez-vous de la réhabilitation durable» créé au printemps 2013 pour 2 ans jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2015 et porté par le Grand Site Sainte-Victoire en partenariat avec le CPIE du Pays d'Aix.

Le Syndicat Mixte du Grand Site Sainte-Victoire a piloté la réhabilitation du corps d'une ancienne ferme du XIX^{ème} siècle située à Beaurecueil, au pied de la montagne Sainte-Victoire. Une partie de la ferme réhabilitée accueille les services administratifs et techniques du Grand Site depuis décembre 2012. Des objectifs ont été fixés en termes de

qualité environnementale du bâti rénové, notamment le niveau « bâtiment basse consommation » - exigence énergétique de 50 kWhép/(m²SHON.an) habituellement réservée aux constructions neuves de l'époque. De plus, le projet de rénovation dans son ensemble s'est donné de tendre vers un bilan neutre en CO2.

Il était intéressant de valoriser une telle exemplarité située sur le Pays d'Aix qui est unique dans notre région sur des bâtiments de cette taille et de cette époque.

C'est pourquoi depuis 2013, des animations autour de la réhabilitation ont permis de sensibiliser et de renseigner maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, professionnels et futurs professionnels du bâtiment sur ces problématiques sur la base d'un exemple concret et réel. Des présentations ont aussi été organisées pour les élus et services des communes et de la CPA.

Plus d'une vingtaine d'animations en moins de 2 ans, soit 600 personnes ont participé aux « Rendez-vous de la réhabilitation durable », au titre d'un partenariat avec le CPIE du Pays d'Aix.

Face à ce succès, et pour répondre aux demandes de cette fin d'année, il est proposé de poursuivre ces animations pour quelques mois, et de profiter de ce temps pour compléter les documents de communication par des éléments de métrologie tirés des nombreux outils (sondes, compteurs, capteurs ...) disposés à la construction du bâtiment, et qui peuvent maintenant après un fonctionnement suffisant livrer des enseignements (consommations d'énergie estimées/ consommations réelles, performances réelles des matériaux utilisés ...).

Les actions proposées :

- 3 à 6 visites du bâtiment,
- 2 à 4 ateliers thématiques liée à la rénovation
- une conférence destinée à un public d'organismes de formations, d'institutions voire du grand public.

Budget prévisionnel

Dépenses

Charges de personnel	4 000 €
Impression	500 €
Audit énergétique	1 000 €
prestations	14 000 €
Frais généraux	500 €
Total	20 000 €

Recettes

Subvention Région PACA	5 000 €
Subvention CPA	5 000 €
Participation CPIE	5 000 €
Participation Grand Site	5 000 €
Total	20 000 €

➤ Pour les subventions de fonctionnement :

N° Guichet Unique	Organisme	Domaine d'activités	N-1Subvention	Budget global de l'organisme	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs
2015 1465	Syndicat mixte Grand Site Sainte-Victoire	Protection du patrimoine naturel et prévention des incendie, restauration du patrimoine culturel et bâti	5.500 €	2.025.22 €	5.000 €	5.000 €	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2007_A190 du Conseil communautaire du 20 juin 2007 relative à la politique générale sur l'énergie et la diminution des gaz à effets de serre ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000 € ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis de la Commission Environnement, développement durable et gestion des déchets date du 8 septembre 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de la subvention au Syndicat Mixte Grand Site Sainte Victoire, d'un montant de 5.000 € ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 832/6574 qui présente les disponibilités nécessaires

2015_B449

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Animation autour de la réhabilitation du siège du Grand Site Sainte Victoire – Attribution d'une subvention

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



29 SEP. 2015